

---

# FONDATION ARSEP

FONDATION POUR L'AIDE A LA RECHERCHE SUR LA SCLEROSE EN PLAQUES  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

*14, rue Jules Vanzuppe (94200) IVRY SUR SEINE*

---

**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**  
***(Montants exprimés en euros)***

## **Sommaire**

- I - Bilan
- II - Compte de résultat
- III - Notes annexes
- IV - Compte d'emploi des ressources

# **I. Bilan**

## BILAN ACTIF

En euros	Notes	Brut	Amortissement / Dépréciation	31.12.2013	31.12.2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3.1.1</b>				
Autres immobilisations incorporelles		94 578	39 326	55 252	3 318
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.1.2</b>				
Terrains		99 400		99 400	99 400
Constructions		397 600	70 390	327 210	335 907
Installations techniques, Mat. Outil.		42 863	19 091	23 772	27 946
Autres immobilisations corporelles		32 907	25 993	6 914	5 558
Immobilisation en cours	3.1.3	6 458		6 458	27 054
Immeubles reçus en legs	3.1.5.1	15		15	15
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres reçus en legs	3.1.5.2	114 023	1 067	112 956	111 206
Autres immobilisations financières	3.1.4	1 273 604		1 273 604	37 743
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>		<b>2 061 448</b>	<b>155 868</b>	<b>1 905 580</b>	<b>648 147</b>
<b>Stock</b>	<b>4.1</b>	6 173		6 173	8 683
<b>Créances</b>	<b>4.2</b>				
Libéralités et dons à recevoir	4.4	355 649		355 649	589 184
Fournisseurs débiteurs		2 300		2 300	14 292
Autres créances		1 200		1 200	3 600
<b>Trésorerie</b>	<b>3.1.7</b>				
Valeurs mobilières de placement		211 260		211 260	0
Disponibilités		1 059 636		1 059 636	1 612 443
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4.4</b>				
Charges constatées d'avance		36 984		36 984	39 611
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>1 673 202</b>	<b>0</b>	<b>1 673 202</b>	<b>2 267 813</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>		<b>3 734 650</b>	<b>155 868</b>	<b>3 578 782</b>	<b>2 915 960</b>

*Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe*

## BILAN PASSIF

En euros	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Dotations sans droit de reprise	3.1.9		
Statutaire		1 606 384	1 606 384
Autre		0	0
Report à nouveau		-75 377	0
Résultat de l'exercice (Excédent ou Perte)		1 241 362	-75 378
<b>FONDS PROPRES (I)</b>		<b>2 772 369</b>	<b>1 531 006</b>
<b>FONDS DEDIES A LA RECHERCHE PAR LES DONATEURS (II)</b>	<b>3.1.10</b>	<b>131 492</b>	<b>216 027</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.2	72 704	102 970
Dettes fiscales et sociales	4.2	75 203	80 450
Dons affectés par le Comité Scientifique et notifiés par le Conseil d'Administration	3.1.11	527 013	985 507
<b>DETTES (III)</b>		<b>674 920</b>	<b>1 168 927</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>		<b>3 578 782</b>	<b>2 915 960</b>

*Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe*

## **II. Compte de résultat**

## COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Dons, Legs et Libéralités		3 269 528	2 460 090
Lettre ARSEP		442 916	414 887
Ventes de livres et cartes de vœux		8 899	19 643
Reprise /amortis., provisions & transfert de charges		12 454	57 881
Report des ressources antérieures affectées par les donateurs	3.1.10-4.7	85 095	94 970
Autres produits		168 874	290 664
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>3 987 767</b>	<b>3 338 135</b>
Autres achats et charges externes		743 395	868 825
Impôts, taxes et versements assimilés		34 384	39 997
Salaires & Traitements	4.3	283 010	293 176
Charges sociales		125 448	130 007
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.1.1-3.1.2	33 430	21 428
Engagements à réaliser sur ressources affectées par les donateurs	3.1.11-4.8	560	216 027
Subventions Recherche	3.1.12-4.7-4.8	1 545 282	1 882 524
Autres charges		25 012	26
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>2 790 522</b>	<b>3 452 010</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 197 245</b>	<b>-113 875</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	3.1.13	<b>44 217</b>	<b>38 397</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-100</b>	<b>100</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		<b>1 241 362</b>	<b>-75 378</b>

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

## **III. Notes annexes**

<i>Note n°</i>	<i>page</i>
<b>1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>7</b>
<b>2 FAITS CARACTERISTIQUES</b>	<b>7</b>
<b>3 REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>7</b>
<b>3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>9</b>
3.1.1 Immobilisations Incorporelles	9
3.1.2 Immobilisations Corporelles	9
3.1.3 Immobilisations en cours	11
3.1.4 Autres immobilisations financières	11
3.1.5 Legs	11
3.1.6 Créances et dettes	13
3.1.7 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités	13
3.1.9 Fonds Propres	14
3.1.10 Fonds Dédiés	14
3.1.11 Dons Affectés (compte de dettes)	14
3.1.12 Subventions Recherche (compte de charges)	14
3.1.13 Résultat Financier	15
<b>4 AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>16</b>
4.1 Stocks	16
4.2 Etat des créances et des dettes	16
4.3 Personnel salarié	16
4.4 Comptes de régularisation	17
4.5 Engagements donnés	17
4.6 Engagements reçus	17
4.7 Détail des fonds dédiés	18
4.8 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique	19
4.9 Détail des Legs en cours de réalisation	19
<b>5 NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES</b>	<b>22</b>
5.1.1 Principe généraux d'établissement	22
5.1.2 Définition des missions sociales	22
5.1.3 Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources	22



## **1 Présentation des Comptes Annuels**

La Fondation Arsep présente :

- un bilan ;
- un compte de résultat ;
- un compte d'emploi des ressources présenté par destination ;
- une annexe.

## **2 Faits caractéristiques**

- L'exercice 2013 a été marqué par un excédent de + 1.241 K€ contre un déficit de -75 K€ lors de l'exercice précédent. Cette forte variation s'explique principalement par les legs perçus : 1.599 K€ contre 336 K€ en 2012, soit une variation de + 1.263 K€.
- La Fondation a souscrit, auprès de la banque UBS, un mandat de gestion d'actifs financiers pour un montant global de 1.200 K€. Ce montant comprend les placements suivants :
  - un contrat d'épargne assurance-vie pour 1.000 K€ ;
  - des parts de fonds communs de placement pour 200 K€
- La Fondation a également souscrit, auprès de l'intermédiaire de crédit Prêt d'Union, des obligations pour 272 K€ (maturité entre 3 et 4 ans) Le montant net des remboursements en capital à la clôture s'élève à 233 K€.

## **3 Règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément au plan comptable général et aux dispositions comptables applicables aux associations et fondations, telles que définies par le règlement du CRC N°99-01 du 16 février 1999 modifié par les règlements CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 et n°2009-01 du 3 décembre 2009.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont par ailleurs été établis en conformité avec les règlements comptables :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;

○ **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours du deuxième exercice de la Fondation.

○ **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

○ **Circonstances empêchant la comparaison**

Néant.

### 3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat

#### 3.1.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciels Linéaire sur 1 an.
- Site Internet Linéaire sur 3 ans.

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	31/12/2012	+	-	31/12/2013
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>				
LOGICIELS	28 456	67 634	1 512	94 578
	<b>28 456</b>	<b>67 634</b>	<b>1 512</b>	<b>94 578</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
LOGICIELS	25 138	15 700	1 512	39 326
	<b>25 138</b>	<b>15 700</b>	<b>1 512</b>	<b>39 326</b>

L'acquisition de l'exercice correspond au développement d'une nouvelle base de données (gestion automatisée des dons) pour un montant de 67.634 €.

La sortie de l'exercice correspond à un logiciel informatique pour un montant de 1.512 € (totalemment amorti).

#### 3.1.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

La Fondation Arsep s'est portée acquéreur en 2005 de ses locaux pour un montant de 497 000 €. Cet investissement a été réparti à hauteur de 20% pour le terrain, 70% pour la construction et 10% pour la valeur résiduelle non amortissable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation.

- Bâtiment (structure) linéaire sur 40 ans
- Installations, agencements linéaire sur 5 ou 10 ans
- Matériel de bureau et informatique dégressif ou linéaire sur 5 ans
- Mobilier de bureau linéaire sur 10 ans

Les acquisitions de l'exercice correspondent à un nouvel ordinateur portable (942 €) et à la réinstallation des lignes téléphoniques (5.271 €). La sortie de l'exercice s'élève à 1.250 € et correspond à du matériel informatique (totalement amorti).

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	31/12/2012	+	-	31/12/2013
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>				
TERRAIN	99 400			99 400
BATIMENT	347 900			347 900
BATIMENT NON AMORTISSABLE	49 700			49 700
LEGS	15			15
AG. BUREAUX	42 863			42 863
MAT. INFO	27 944	6 213	1 250	32 907
	<b>567 822</b>	<b>6 213</b>	<b>1 250</b>	<b>572 785</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
BATIMENTS	61 693	8 698		70 390
AG. BUREAUX	14 917	4 174		19 091
MAT. INFO	22 385	4 858	1 250	25 993
	<b>98 995</b>	<b>17 729</b>	<b>1 250</b>	<b>115 474</b>

### **3.1.3 Immobilisations en cours**

L'évolution des immobilisations en cours comprend :

- le développement d'un logiciel d'automatisation de la saisie des dons par chèques (5.920 €) ;
- le développement de la mise en conformité SEPA des dons par prélèvements automatiques (538 €).
- la mise en service des travaux en cours relatifs au développement de la base de données (27.054 €).

<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
	31/12/2012	+	-	31/12/2013
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>				
LOGICIELS	27 054	6 458	27 054	6 458
	<b>27 054</b>	<b>6 458</b>	<b>27 054</b>	<b>6 458</b>

### **3.1.4 Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- d'un contrat d'épargne pour 1 M€ ;
- d'obligations pour 272 K€ (maturité entre 3 et 4 ans). Le montant net des remboursements en capital à la clôture s'élève à 233 K€.

### **3.1.5 Legs**

#### **3.1.5.1 Biens durables mis à la disposition de l'association**

Les immeubles reçus en legs sont cédés.

En 1990, l'ancienne association Arsep avait bénéficié d'un legs (legs Thuillier) portant sur la nue-propriété d'un ensemble immobilier. La valeur fiscale déclarée s'élevait à 470.039 €. Compte tenu de l'usufruit, il avait été comptabilisé pour une valeur symbolique de 15,24 € (soit 100 Francs de l'époque). L'Arsep ne pourra le céder qu'au décès de l'usufruitier ou sur sa décision de vendre.

Au cours de l'exercice, des terrains agricoles ont été mis en vente sur décision de la Fondation et de l'usufruitier.

### 3.1.5.2 Titres

Les titres reçus en legs ont été déposés sur un compte bancaire en 1993 et sont inscrits à l'actif de la fondation pour 114.023 €.

L'encaissement des coupons sur ces titres s'élève à 2 638 € en 2013.

Les plus-values latentes concernant les titres reçus en legs s'élèvent à 121.419 € (contre 96.867 € au 31 décembre 2012).

Les moins-values latentes relatives aux titres légués s'élèvent à 1.067 € (contre 2.817 € au 31 décembre 2012). Une dépréciation du même montant a été comptabilisée.

### 3.1.5.3 Autres legs

Pour les biens meubles ou immeubles provenant de legs et destinés à être cédés par la fondation, la comptabilisation se fait conformément au règlement du CRC 99-01 :

- dès l'acceptation par le conseil d'administration, ces biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges de mise en possession et de réalisation pouvant grever ces biens ;
- au fur et à mesure des encaissements des biens légués, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité des montants encaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est réduit en conséquent ;
- lors de la réalisation effective et définitive d'un bien, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Par simplification, compte tenu de la nature des biens légués, la Fondation Arsep comptabilise directement les encaissements des biens légués au crédit du compte de produit correspondant sans que cela n'entraîne de distorsion par rapport aux modalités réglementaires rappelées ci-dessus.

### **3.1.6 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsque la réalité du recouvrement est incertaine.

Les tableaux des échéances des créances et des dettes sont détaillés en paragraphe 4.2 *Etat des créances et des dettes*.

### **3.1.7 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités**

Les valeurs Mobilières de Placement sont enregistrées selon la méthode du « Premier Entré – Premier Sorti ».

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les disponibilités se répartissent comme suit, intérêts 2013 compris :

- Compte bancaire ouvert auprès de la Société Générale : 219.032 €
- Compte « Chèques postaux » ouvert auprès de la Banque Postale : 15.469 €
- Compte espèces ouvert auprès de UBS : 201 €
- Compte espèces ouvert auprès de Prêt d'Union : 11.005 €
- Compte sur Livret ouvert auprès de la Société Générale : 779.601 €
- Parts de fonds communs de placement (UBS) : 197.034 €
- Parts de fonds communs de créances (Prêt d'Union) : 14.225 €
- Intérêts courus : 33.441 €
- Caisse : 886 €

### **3.1.9 Fonds Propres**

Les fonds propres sont traités en conformité avec le plan comptable des associations et fondations.

Les fonds propres de la Fondation Arsep s'élèvent à 2.772.369 € au 31 décembre 2013.

Ils se composent de la dotation statutaire de 1.400.000 € telle qu'elle résulte de l'acte de dévolution, d'un apport sans droit de reprise complémentaire à la dévolution actée de 84.832 € et des résultats des exercices 2010 et 2011 affectés à la dotation statutaire.

Au 31 décembre 2011, les compléments représentent un total de 206.384 €.

Le déficit de l'exercice 2012, 75.378 € a été affecté en report à nouveau conformément à la décision du conseil d'administration du 28 mai 2013.

Le résultat de l'exercice 2013 est un excédent de 1.241.362 €.

### **3.1.10 Fonds Dédiés**

La Fondation Arsep constate en fonds dédiés, les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers.

Les fonds dédiés s'élèvent à 131.492 € au 31 décembre 2013 et font l'objet d'une information en paragraphe 4.7 *Détail des fonds dédiés*.

### **3.1.11 Dons Affectés (compte de dettes)**

La Fondation Arsep constate en dettes pour dons affectés, les fonds reçus ayant fait l'objet d'une attribution par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité Scientifique.

Les dons affectés ressortent à 527.014 € au 31 décembre 2013 et font l'objet d'une information en paragraphe 4.8 *Détails des dons affectés*.

### **3.1.12 Subventions Recherche (compte de charges)**

Les subventions accordées aux chercheurs sont enregistrées pour le montant engagé au titre de l'exercice.

La Fondation Arsep accorde son concours à la recherche par le versement de subventions et d'aides aux chercheurs :

- la subvention totale au titre de 2013 est de 1.460.310 €



- les subventions dédiées à des actions non encore affectées à des tiers sont au passif du bilan
  - en fonds dédiés pour 131.492 €
- les subventions attribuées à des travaux de recherche et non encore versées aux chercheurs sont au passif du bilan
  - en dons affectés pour 527.014 €

### **3.1.13** Résultat Financier

- Les revenus nets des titres immobilisés s'élèvent à 2.638 € ;
- Les intérêts sur placements s'élèvent à 42.005 € ;
- Les charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2.176 € ;
- La reprise sur provision pour dépréciation des immobilisations financières s'élève à 1.750 €.

Les plus-values latentes ne sont jamais constatées en produits financiers avant la cession effective des valeurs qui s'y rattachent.

## 4 Autres informations

### 4.1 Stocks

Un stock de T-shirts d'une valeur de 6.173 € a été constaté au 31 décembre 2013 contre 8.683 € au 31 décembre 2012.

### 4.2 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Brut	1 an au plus	Plus d'un an
Placement assurance-vie	1 000 000		1 000 000
Obligations Prêt d'Union	233 283	90 397	142 886
Créances reçues en legs	40 322		40 322
Créances sociales	1 200	1 200	
Libéralités et dons à recevoir (1)	346 880	346 880	
Autres produits à recevoir (Unisep 3ème et 4ème trimestre)	8 769	8 769	
Charges Constatées d'avance	36 984	36 984	
Fournisseurs débiteurs	2 300	2 300	
<b>Total général</b>	<b>1 669 738</b>	<b>486 530</b>	<b>1 183 208</b>

#### (1) Libéralités et dons à recevoir :

en €

Don affecté Fondation de France	117 063
Succession GOUFFAULT	2 500
Lettre de la Fondation Arsep (décembre)	52 969
Autres (dons de décembre 2013 traités en janvier 2014)	174 348

Etat des dettes	Montant Brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	72 704	72 704		
Dettes fiscales & sociales	75 203	75 203		
Dons Affectés	527 014	527 014		
<b>Total général</b>	<b>674 921</b>	<b>674 921</b>	-	-

### 4.3 Personnel salarié

L'effectif salarié au 31 décembre 2013 est de 7 personnes (1 cadre ; 2 salariés assimilés cadre à mi-temps et 4 non cadres).

La répartition de l'effectif par activité est communiquée en § 5.1.2 *Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources*.

Les dirigeants élus de la Fondation et les membres des comités sont tous des bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

#### 4.4 Comptes de régularisation

**Les produits à recevoir..... 355.649 €**

Correspondent à des dons et libéralités, ainsi qu'à des remboursements de l'UNISEP à recevoir. (Cf. : détail en 4.2)

**Les charges à payer..... 94.639 €**

Sont incluses dans les postes suivants du bilan :

- Dettes fournisseurs 60.281 €
- Dettes fiscales et sociales 34.357 €

**Les charges constatées d'avance..... 36.984 €**

Correspondent, par nature, à des services dont la prestation doit intervenir postérieurement au 31 décembre 2013.

#### 4.5 Engagements donnés

Compte tenu de sa participation dans le GIE NEURODON, la Fondation Arsep assumera sa quote-part des déficits du GIE pour un montant de 20 858 € au 31 décembre 2013. Cette charge est provisionnée dans les dons affectés par le comité scientifique (Cf. : *Détail en 4.8*).

Concernant le personnel salarié, le montant des engagements pris en matière de retraite s'élève à 55 305 €.

#### 4.6 Engagements reçus

Néant à l'exception des legs détaillés ci-dessous au paragraphe 4.9.

#### **4.7 Détail des fonds dédiés**

<b>Fonds dédiés En euros</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Réaffectation</b>	<b>31/12/2013</b>
Fds dédiés TEVA PHARMACEUTICA - organisation réunion Chrisie's - Centre de ressources biologique OFSEP	77 275 138 752	560	10 095 75 000	-	67 740 63 752
<b>TOTAL</b>	<b>216 027</b>	<b>560</b>	<b>85 095</b>	<b>-</b>	<b>131 492</b>

La Fondation Arsep constate en fonds dédiés, les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers.

#### 4.8 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique

DONS AFFECTES	31-12-2012	Affecté	Versement	Reprise	31-12-2013
Aides à la recherche		110 000	110 000		0
Financements	196 500	443 710	640 210		0
Financements et aides à la recherche	12 500	597 000	564 500		45 000
AO exceptionnel Fondation ARSEP/ Fondation de France		300 000			300 000
Bourses d'échange		5 800	5 800		0
Bourses de voyage		800	800		0
Prix		3 000	3 000		0
<b>Sous total</b>	<b>209 000</b>	<b>1 460 310</b>	<b>1 324 310</b>		<b>345 000</b>
Dons affectés projet européen 3	437 500		437 500		0
Dons affectés Projet Européen 2	99 000		99 000		0
Dons affectés Projet Européen 1	800				800
AO exceptionnel Banque Cerveau (GIE NEURODON)	151 648		18 073		133 575
Autres dons	87 559		40 358	-437	47 638
<b>Sous total</b>	<b>776 507</b>	<b>0</b>	<b>594 931</b>	<b>-437</b>	<b>182 014</b>
<b>TOTAL</b>	<b>985 507</b>	<b>1 460 310</b>	<b>1 919 241</b>	<b>-437</b>	<b>527 014</b>

#### 4.9 Détail des Legs en cours de réalisation

Legs	Autorisation Administrative	Autorisation du CA	Montant total du legs estimé	Part revenant à l'Arsep	Legs perçus avant 2013	Legs perçus en 2013	Encaissements cumulés	En cours de réalisation
1	13/12/2006	08/06/2006	206 336	83 192	70 908		70 908	10 000
2	18/09/2007	08/06/2006	204 300	50 445	-		-	50 445
3	16/12/2010	03/02/2010	384 148	67 226	3 127	4 797	7 924	59 302
4	16/12/2010	22/11/2010	75 000	75 000	19 439		19 439	55 561
5	30/06/2011	23/06/2010	913 600	106 714	-	105 814	105 814	
6	30/06/2011	08/11/2011	200 000	200 000	-	172 401	172 401	
7	07/02/2012	08/11/2011	NC	288 090	238 090	43 000	281 090	7 000
8	N/A	13/06/2012	2 500	2 500	-	2 500	2 500	
9	04/02/2013	07/11/2012	NC	800 000	-	800 000	800 000	
10	04/02/2013	07/11/2012	20 000	20 000	-	-	-	
11	04/02/2013	07/11/2012	175 000	26 000	-	-	-	26 000
12	07/11/2012	07/11/2012	13 974	13 974	-	13 974	13 974	
13	02/04/2013	28/05/2013	126 316	126 316	-	126 316	126 316	
14	04/07/2013	28/05/2013	156 740	156 740	-	156 740	156 740	
15	Etranger	Etranger	359 990	359 990	-	359 990	359 990	
16	N/A	N/A	1 000	1 000	-	1 000	1 000	
17	A faire	08/11/2013	1 600 000	800 000	-	-	-	800 000
18	A faire	A faire	109 076	10 975	-	-	-	10 975
19	27/11/2013	08/11/2013	50 000	2 500	-	-	-	2 500
<b>TOTAL</b>			<b>4 597 980</b>	<b>3 190 662</b>	<b>331 565</b>	<b>1 786 532</b>	<b>2 118 097</b>	<b>1 021 783</b>

Note : l'anonymat des donateurs est respecté. A chaque numéro correspond un dossier spécifique.

## **IV. Compte d'Emploi des Ressources**

**Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)**  
 Exercice clos le 31 décembre 2013

**COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2013**

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		-
<b>1- RECHERCHE ET AUTRES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 983 826</b>	<b>1 983 826</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>3 625 894</b>	<b>3 625 894</b>
1-1 Réalisées en France	1 870 936	1 870 936	1-1 Dons et legs collectés	3 437 066	3 437 066
- Actions réalisées directement	1 821 677	1 821 677	- Dons manuels non affectés	1 838 236	1 838 236
- Versements à d'autres organismes agissant en France	49 259	49 259	- Dons manuels affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger	112 890	112 890	- Legs et autres libéralités non affectés	1 598 830	1 598 830
- Actions réalisées directement	112 890	112 890	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	188 828	188 828
2- RECHERCHE DE RESSOURCES	432 559	400 298	- Produits des manifestations	186 190	186 190
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	400 298	400 298	- Produits financiers	2 638	2 638
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	32 261		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	232 013	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	20 151	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	376 188	86 692	4- AUTRES PRODUITS	69 593	
		2 470 816			
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2 792 573</b>		<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 947 651</b>	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES AUX PROVISIONS	1 750	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	560		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	85 095	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 241 362		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		75 000
TOTAL GENERAL	4 034 496		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		67 828	TOTAL GENERAL	4 034 496	3 700 894
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		30 407			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 508 237	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 508 237
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 192 656
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	-		TOTAL	-	

## **5 Notes relatives au compte d'emploi des ressources**

Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte d'emploi des ressources élaboré en conformité avec le règlement en vigueur.

### **5.1.1 Principe généraux d'établissement**

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de la Fondation d'une part, celles et ceux relatifs à la générosité du public d'autre part. Il est établi à partir des données comptables générales et analytiques conformément au règlement CRC n°2008-12.

### **5.1.2 Définition des missions sociales**

La Fondation a pour but :

- de promouvoir, d'encourager, de faciliter la recherche et l'expérimentation scientifiques, médicales, biologiques et thérapeutiques sur la sclérose en plaques et les affections voisines ;
- de faire connaître les résultats de ses recherches et expérimentations ;

de diffuser toute information relative à la sclérose en plaques tant auprès du corps médical que des malades, des familles, de leurs proches et du grand public.

### **5.1.3 Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources**

L'organisation de la Fondation repose sur trois pôles d'activité opérationnels :

- recherche et autres missions sociales ;
- recherche des ressources ;
- charges de fonctionnement.



**Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)**

Exercice clos le 31 décembre 2013

---

Les charges affectées aux deux premiers pôles d'activité correspondent aux frais directement imputables à cette activité.

1. Les salariés sont affectés aux activités de la Fondation selon les temps passés. Ils se répartissent comme suit :

	31.12.2013	31.12.2012
Recherche et autres missions sociales	-	-
Chercheur		
Autres	3.45	3.55
Recherche de ressources	1.75	1.75
Charges de fonctionnement	1.80	2.70
<b>Total des effectifs</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

La répartition est stable par rapport à l'exercice précédent. La différence provient du départ à la retraite d'un salarié au 01/12/2013 qui était affecté à 90% aux charges de fonctionnement.

Une révision de l'affectation du personnel avait été réalisée sur les 3 missions de la Fondation au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

2. Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice précédent. Celui-ci est nul indépendamment du fait que la totalité de l'excédent des 2 premiers exercices a été affectée en complément de la dotation statutaire.

3. Les frais de la lettre de la Fondation Arsep composée de 5 pages sont affectés comme lors des exercices précédents pour 3.5/5 à la mission sociale et 1.5/5 aux frais de collecte selon la destination des pages.

Les actions de communication et le coût des opérations spécifiques ont été considérées comme ne faisant pas partie des actions liées à la générosité du public dans la mesure où, quasiment systématiquement, il y a une billetterie et aucun reçu fiscal n'est émis.

Les frais de fonctionnement ainsi que les frais de recherche des autres dons privés sont financés prioritairement par les produits ne ressortant pas de la générosité du public. Il en ressort que ces derniers sont réputés avoir financé les frais de fonctionnement à hauteur de 86.692 €.

**4.** Les coûts affectés aux missions sociales pour un montant de 1.983.826 € se répartissent ainsi :

Bourses et aides à la recherche scientifique : 1.545.282 € ;

Publications (Lettre de la Fondation Arsep) : 68.155 € ;

Autres (Journées Arsep,...) : 370.389 €.

**5.** Indication sur la valeur des immobilisations, des stocks et des valeurs mobilières de placement.

Immobilisations : voir annexes 3.1.1 (immobilisations incorporelles), 3.1.2 (immobilisations corporelles)

Valeurs Mobilières de Placement : voir annexe 3.1.7

Stocks : voir annexe 4.1

**6.** Indication sur les « Autres fonds privés » :

Les « Autres fonds privés » sont des ressources issues principalement d'entreprises ou de laboratoires avec ou sans convention de mécénat.

**7.** Produits financiers

Les produits financiers proviennent du placement de la dotation statutaire de la Fondation et, par conséquent, ne sont pas liés aux ressources provenant directement de la générosité du public (à l'exception des produits du legs Thuillier).

**8.** Etat des effectifs bénévoles :

Le nombre de bénévoles est estimé à 230 personnes en 2013 tout comme pour l'année 2012 (non évalué en équivalent temps plein). Le bénévolat n'est pas valorisé.

Jean-Frédéric De Leusse  
Président

Michel Laffitte  
Trésorier

Frédéric Ducaffy  
Commissaire aux Comptes